

11 février 2011

J'offre, ce mois-ci, cette tribune à Bruno Joufflineau qui, au travers de trois tracts (voir le premier ci-dessous, et les deux autres en téléchargement), pose la question des formes d'actions dans une période où la tendance est plutôt au repli sur soi-même.

Bon débat, d'autant plus que les copains du Sud-Ouest (Cazeaux, Biscarosse, Bordeaux) se battent depuis plusieurs semaines maintenant en tentant de ne pas asphyxier les personnels par des actions coûteuses en journée de grève. Là-bas, l'imagination est au pouvoir. Alors, pourquoi pas ailleurs ? Pourquoi pas chez nous, à Toulon, à Cuers, à Marseille, à Istres, à Salon, à Miramas, à Draguignan ?.. Tentons-nous de nouvelles formes d'actions, ou bien restons-nous cantonnés dans des actions dont nous savons désormais qu'elles ne font plus vraiment leurs preuves en terme de résultats ?

Jean

« Vers d'autres formes d'actions ? »

Depuis le front populaire, l'action syndicale est associée à la lutte, la lutte des classes même. L'ouvrier, pour avancer, doit lutter, manifester, souffrir. Sans doute cet héritage nous vient-il à la fois de la répression terrible qu'ont pu connaître les premiers syndicalistes mais également de la tradition judéo-chrétienne qui a le culte du sacrifice, de l'expiation nécessaire, dans la douleur et dans le sang...

Aujourd'hui, le syndicat CFDT Défense Méditerranée, souhaite associer les personnels de DCNS à une réflexion sur nos modes d'actions syndicales. Comment pouvons-nous peser sur l'entreprise ? Sur les orientations sociales de notre pays ? Que veulent les salariés ? Que sont-ils prêts à faire pour l'obtenir ? Comment les syndicats peuvent les y aider ?

Les manifestations sur les retraites de 2010 ont montré que la population attendait beaucoup des syndicats. Malheureusement, les résultats mitigés de ces mobilisations de masse ont pu décevoir leurs attentes.

Le contexte sociétal a changé depuis le front populaire et mai 68, bon nombre de réseaux de solidarité, d'entraide ont disparu ou ont été mis à mal. Les communautés familiales, de quartier, de village, tout ce qui pouvait constituer le lien social, sociétal s'est effrité. Laissant souvent les gens isolés dans leurs détresses.

La généralisation du crédit immobilier et à la consommation et le coût des loyers ont développé une couche de population très vulnérable à des variations de salaires. La société humaine a été remplacée par une société

de consommateurs avec un filet dont les mailles sont devenues de plus en plus serrées. La « classe ouvrière » ou plus exactement les salariés sont ainsi principalement composés de petits propriétaires endettés, ou de locataires acculés, de « smicards », de gens soumis à des temps partiels imposés et de gens en emplois précaires. Ces populations disposent d'une marge de manœuvre financière très faible qui, sauf en situation désespérée, leur permet difficilement de faire grève plus de quelques jours dans l'année. Encore faut-il que ces salariés appartiennent à des entreprises qui reconnaissent ce droit.

Notre système consumériste a ainsi, en partie, muselé la contestation populaire, en tout cas son expression dans un rapport de force car ce rapport serait devenu trop déséquilibré.

Ce déséquilibre se mesure à la fois au regard de la vulnérabilité du gréviste mais également de la motivation qui l'anime. Quelle est sa situation ? A-t-il tous les éléments pour l'analyser ? Les informations qui lui sont distillées par les médias vont-elles dans le sens de légitimer sa demande ou au contraire de la relativiser par rapport à « l'autre ». Car il se trouve toujours un « autre » qui soit plus malheureux que soit. Le cadre qui émarge à 5000€ mensuel a des horaires et une pression insoutenable mais le salarié, même mal payé, est moins à plaindre que le chômeur, lui-même favorisé si on le compare au Rmiste qui plaint le SDF, etc.

Aujourd'hui, les dirigeants des grandes entreprises ne risquent rien ou presque à jouer les enchères à la baisse sur les salaires. Les salariés ont peur. Les PDG ont dans leurs manches une armada de menaces tout à fait réalistes car non seulement maintes fois mises en œuvre mais en plus plébiscitées par le dogme « états-unien » et promues européennes de la concurrence libre et non-faussée. Ces armes sont : l'accroissement de la sous-traitance, le recours massif à l'intérim et, au final, la délocalisation de l'activité.

Bruno Joufflineau

Membre de la Ce et responsable de la section DCNs Toulon